



DEVENIR RÉSIDENT AU 6B

Le 6b

Le 6b est une association regroupant 170 résidents, venus de Saint-Denis, Paris ou sa région. Occupant 7000m2 d'un immeuble de bureau, au 6B quai de Seine à Saint-Denis, le 6B est un nouvel espace de création et de diffusion croisant toutes les disciplines. Ce collectif réunit des professionnels, des associations et des individus passionnés: artistes, architectes, musiciens, cinéastes, graphistes, artisans, travailleurs sociaux... Ils exercent leur métier, leur art au sein d'une centaine d'ateliers et bureaux et participent à la vie des 1000m2 d'espace communs de création, de convivialité et de diffusion.

Comment devenir résident au 6b

- 1- Remplissez le dossier d'inscription et renvoyez le à contact@le6b.fr ou déposez le à l'accueil.*
- 2- Vous serez invités, dans un délai de 2 mois, à rencontrer des membres du conseil d'administration. Ce sera l'occasion pour vous d'expliquer l'intérêt que vous portez à l'association. Vous pouvez consulter la plaquette et la charte du 6b sur le site internet.*
- 3- Nous vous contactons dans un délai d'une semaine pour vous dire si votre dossier a été retenu.*
 - Si votre dossier est retenu : vous êtes inscrit sur la liste d'attente et nous vous contactons dès qu'un atelier se libère.*

Informations sur les tarifs de mises à disposition d'atelier :

- Participation aux frais de 11 euros du mètre carré par mois (12 m² = 132 euros par mois) par prélèvement automatique
- Adhésion à l'association de 10 euros pour les personnes physiques et 30 euros pour les personnes morales.
- Caution de 10% des participations aux frais annuelles pour un espace de – de 30 m² et de 3 mois de participation aux frais mensuels pour un espace de + de 30m².

Les pièces à fournir ultérieurement uniquement si un atelier vous est attribué:

- Pour les personnes physiques: pièce d'identité et attestation de domicile
- Pour les personnes morales: pour les associations, récépissé de déclaration en préfecture ou parution au JO et une pièce d'identité du responsable.
- Pour les entreprises : extrait de Kbis et pièce d'identité du responsable.
- Attestation d'assurance de l'atelier
- RIB



Le 6b

6-10 quai de Seine

93200 SAINT-DENIS

contact@le6b.fr

Horaires accueil :

Lundi au jeudi 14h30 à 18h

Vendredi 14h30 à 16h

Retrouvez toutes les informations sur www.le6b.fr